

DES INVENTAIRES DES PARTICULARITÉS LEXICALES DU FRANÇAIS EN AFRIQUE : POUR QUOI ? COMMENT ? ET MAINTENANT ?

Suzanne Lafage

Université de Paris III

Comme je suis un des rares « anciens » présents lors du lancement du projet IFA (*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*) et encore engagés dans la voie qu'a inaugurée ce projet, il m'a semblé utile et intéressant de retracer succinctement d'abord la genèse, dès 1973, de cette action collective concertée, ensuite l'évolution des perspectives au fil du temps, et enfin l'établissement d'une sorte de bilan critique actuel ainsi que les perspectives éventuelles qui s'offrent désormais aux chercheurs. Un tel exposé, obligatoirement rapide, devrait me permettre de souligner les liens étroits qui existent entre la recherche lexicographique des inventaires et l'approche sociolinguistique, (liens que les recherches futures devraient encore contribuer à renforcer, me semble-t-il) en mettant en évidence la relation qui unit les diverses communications apparemment hétérogènes qui vont suivre cette modeste introduction.

1. Des Inventaires : Pour quoi faire ?

Dans les années 70, lors de la publication du premier tome du TLF (Trésor de la Langue Française), les travaux concernant les spécificités lexicales du français en Afrique noire, étaient fort récents, très peu nombreux et tous orientés vers une perspective historique (cf. Mauny, 1952, Flutre, 1958, 1961, 1967-68, Arveiller, 1963). Néanmoins, outre leurs qualités scientifiques intrinsèques, ils avaient le mérite d'avoir éveillé l'intérêt pour ce type de collecte, au moins chez un certain nombre de linguistes chercheurs de terrain comme Sully Faïk au Zaïre, Laurent Duponchel en Côte d'Ivoire, Jean Schmidt et Geneviève N'Diaye-Correard, Pierre Dumont, Jacques Blondé et Dominique Gontier au Sénégal, Gaston Canu, en Centrafrique, Jean-Pierre Caprile au Tchad ou moi au Togo. Or, en 1973, à notre grande surprise, nous pouvions constater que, si le *TLF* ouvrait ses pages à un remarquable recueil du lexique français contemporain, poussant la précision jusqu'à l'accueil d'hapax dans l'œuvre culinaire de Brillat-Savarin, il ignorait superbement les variétés non hexagonales d'un français « exotique », attesté et illustré pourtant par nombre d'écrivains de premier plan. Nos modestes (...mais vigoureuses) protestations eurent l'avantage de sensibiliser l'opinion de linguistes présents au Congrès de Dakar (en particulier Willy Bal, de l'Académie Royale de Belgique) et d'éveiller l'intérêt des responsables de l'AUPELF (Association des Universités Entièrement ou Partiellement de Langue Française, devenu actuellement l'AUF : Agence Universitaire de la Francophonie). Sous l'égide de cet organisme, l'année suivante, un colloque rassemblait à l'université d'Abidjan (1ère Table Ronde des Centres de

Linguistique Appliquée, octobre 1974) un certain nombre de chercheurs désireux de lancer dans leurs pays africains de résidence ou d'origine, un programme de collecte de particularismes lexicaux du français local. C'est donc à la suite de cette proposition, que j'eus l'honneur de présenter, lors de la seconde Table Ronde (Lomé, octobre 1975) les deux premières ébauches d'inventaires, réalisées à l'ILA (Institut de Linguistique Appliquée) d'Abidjan : celle de L. Duponchel (rentré en France à la fin de l'année universitaire précédente) pour la Côte d'Ivoire et la mienne pour le Togo et le Bénin. Ces essais, certes encore bien maladroits et tout à fait artisanaux, furent néanmoins favorablement accueillis par l'ensemble des congressistes et persuadèrent les responsables de l'AUPELF de l'opportunité d'une étude systématique de la créativité lexicale du français en Afrique noire. C'est ainsi qu'en 1976, la troisième Table Ronde de Kinshasa vit la structuration de ce qui allait devenir l'*IFA*, premier projet de collecte informatisée de particularités lexicales du français en Afrique noire, visant l'élaboration ultérieure d'un vaste inventaire interafricain, placé désormais sous la direction d'un Conseil scientifique présidé par Willy Bal et coordonné par Danielle Racelle-Latin.

Les travaux devaient désormais être conçus de façon à s'articuler en deux étapes hiérarchisées : d'abord enquête au niveau de chaque pays africain dit francophone, sous la direction d'un coordonnateur régional, puis synthèse interafricaine des données recueillies par le Conseil Scientifique regroupant les coordonnateurs régionaux et d'éminents lexicographes francophones. On trouvera d'ailleurs le récit historique détaillé de l'étape d'élaboration ainsi que l'ensemble des informations nécessaires pour appréhender les perspectives, les objectifs et les limites de cette recherche dans l'introduction de l'*IFA* (W. Bal, 1988, pp. IX-XXII) ainsi que dans la présentation de D. Racelle-Latin (1988, pp. XXIII-XXXIV). Je me bornerai seulement ici à rappeler les points fondamentaux adoptés dès le lancement des travaux : la démarche serait différentielle, synchronique et descriptive (c'est-à-dire non normative). Elle prendrait pour référence le français dit standard tel qu'il est reflété par les dictionnaires de langue contemporaine (principalement le *Petit Robert*, édition 1973, ouvrage de base du démarrage des travaux différentiels). L'observation africaine concernerait le français usuel des personnes cultivées (particularités lexématiques, sémantiques, grammaticales, d'usage : connotation, niveaux ou états de langue, fréquence,...). La collecte obéirait à certains critères : fréquence et nombre des attestations, large diffusion géographique à travers le pays et dispersion dans les différents types de sources, persistance chronologique, rejet des lexies spécialisées ne relevant pas de la langue courante, ...

Il semblait, en effet, que le statut et la situation du français dans chacun des états venant d'accéder à l'Indépendance, étaient, dans les années 70, assez aisément rapprochables, compte-tenu du passé colonial commun, de la faiblesse similaire de la diffusion du français par l'enseignement, de la formation de la plupart des cadres locaux dans les centres de même type de Dakar et de Brazzaville.

Les Tables Rondes interafricaines de concertation se succédèrent au fil des

années et abordèrent un nombre considérable de problèmes qui, sans trouver tous de solution satisfaisante, soulevèrent des questions essentielles, ce qui engendra beaucoup de publications périphériques (cf. Lafage/Queffélec, 1997). Enfin, l'*IFA*, fruit synthétique collectif et lexicographique du travail de 13 équipes couvrant 12 pays (le Sénégal en comptant deux qui ne fusionnèrent pas au niveau régional) parut en édition restreinte en 1983, puis en édition commerciale en 1988.

Une des conséquences les plus remarquables de cette entreprise novatrice tant dans sa forme informatisée que dans ses objectifs, fut de faire école et de susciter des travaux de même nature portant sur d'autres zones géographiques francophones : le Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), l'Océan Indien (Maurice, Réunion, Madagascar), le Pacifique (Nouvelle Calédonie, Tahiti), etc.

2. Comment ?

Pourtant, malgré le succès rencontré, lors de la publication de l'*IFA*, la recherche interafricaine était loin d'être terminée car dans l'ouvrage ainsi réalisé, certains pays d'Afrique noire dits francophones n'étaient pas représentés (Burundi, Congo, Guinée, Gabon, Mauritanie,...). Quelques uns étaient à peine effleurés (Bénin par exemple), d'autres avaient, au fil du temps, connu des changements sociopolitiques qui rendaient l'enquête antérieure partiellement obsolète (Haute-Volta devenue Burkina-Faso, Rwanda,...). Dans la plupart des cas, l'inventaire régional, paru sous une forme souvent artisanale (Côte d'Ivoire, Togo, Sénégal, Haute-Volta, Niger, Cameroun,...) nécessitait révisions et nouvelles investigations.

De surcroît, les diverses enquêtes régionales paraissaient désormais de plus en plus délicates à assembler dans une optique interafricaine véritablement scientifique. Entamées et terminées à des dates différentes, elles obéissaient à des critères qui, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, avaient largement évolué, d'une part en raison des options scientifiques théoriques soulevées par les divers problèmes rencontrés au cours de la synthèse, d'autre part en raison des descriptions maintenant plus précises des coexistences linguistiques à l'intérieur de chaque état, du rôle véhiculaire ou non accordé au français selon les pays, de la meilleure connaissance des différents modes d'acquisition (à l'école/ dans la rue), du degré d'appropriation de la langue importée et des variétés qui en étaient localement attestées (selon le taux d'urbanisation par exemple ou le rôle identitaire accordé à un lecte local spécifique, etc.) en un mot, en fonction des spécificités sociolinguistiques nationales.

Par ailleurs, il fallait tenir compte également pour toute poursuite éventuelle du projet, d'un certain nombre de réticences africaines concernant l'utilité de l'*IFA* : sottisier colonialiste? ouvrage susceptible d'entériner des « fautes » que l'enseignement s'évertuait à faire disparaître? A quoi bon ouvrir éventuellement l'enseignement à un lexique français, sans doute mieux adapté à la communication locale courante mais, de ce fait, se différenciant de la norme standardisée du français hexagonal? Ne vaudrait-il pas mieux promouvoir l'entrée de langues maternelles africaines dans l'éducation et s'en tenir

parallèlement à la didactique d'un français international langue seconde ? Pouvait-on véritablement envisager l'élaboration d'un dictionnaire français englobant les spécificités lexicales de toute l'Afrique francophone alors que le statut accordé au français et à ses réalisations locales allaient en se diversifiant d'un pays africain à un autre ? Une mise en commun de données lexicales trop disparates était-elle souhaitable si on tenait à prendre en compte la réalité linguistique propre à chaque terrain en évitant biais, distorsions ou généralisations abusives ?

Malgré ces réticences, cependant, une certaine poursuite du projet *IFA* paraissait encore indispensable, ne serait-ce que pour la prise en compte de collectes concernant les pays africains non encore couverts. On espérait que des enquêtes à passages répétés (tous les dix ou quinze ans par exemple), pourraient améliorer l'information lexicale déjà enregistrée au niveau de chaque État, en recueillant les modifications apportées par l'écoulement du temps, les statalimes ou les spécificités engendrées par la consolidation de chaque nation en entité sociopolitique indépendante suivant l'évolution autonome de sa propre histoire structurelle. Les recherches semblaient devoir, en outre, devenir plus polylectales à la suite de la démocratisation de l'accès au français mais aussi en raison des multiplications des situations de crise : disparition progressive des partis uniques et monolithiques, conférences nationales, accompagnées souvent de troubles sociaux, d'années scolaires blanches, parfois de conflits armés engendrant d'intenses mouvements migratoires, ... De façon indéniable, le français tendait à se répandre de plus en plus dans les populations africaines à cause notamment de l'urbanisation galopante et de ses brassages ethniques. Néanmoins, son lieu d'apprentissage privilégié paraissait désormais bien plus souvent la rue que l'école et dans les plus vastes métropoles, une variété endogène populaire de français pouvait faire figure de langue maternelle pour de petits groupes de jeunes urbanisés. Une telle extension du champ d'utilisation du français (alors que, parallèlement, s'accroissait un peu partout la diffusion de l'anglais mais aussi celle de l'arabe), nécessitait donc l'ouverture de la collecte à toutes les couches sociales de la population, même les plus marginales. En contexte urbain, en effet, on pouvait constater souvent l'apparition et le développement de parlars argotiques hybrides et à connotation identitaire (nouchi à Abidjan, cool-mondjer à Libreville, camfranglais au Cameroun...) en particulier chez les jeunes urbanisés, quel que soit le degré de scolarisation de ces derniers. Enfin, l'industrialisation, l'urbanisation, la modernisation, le développement économique, le tourisme, le commerce, ... exigeaient également, au niveau de la collecte, une modification des critères d'exclusion mis en place pour l'*IFA* afin de parvenir à une exploration lexicographique de domaines plus spécialisés dans lesquels de toute évidence une appropriation créatrice se faisait jour pour chaque pays.

Ces nouvelles contraintes me sont apparues peu à peu impératives durant l'enquête de longue durée, que j'ai menée sur la Côte-d'Ivoire, de 1975, à la suite de L. Duponchel, jusqu'en 2002. Une recherche de si longue durée m'a permis, tous les cinq ans environ, de relever et de traiter un nouveau corpus dans l'espoir de

favoriser une compréhension plus aboutie du changement lexical. À travers le suivi contrastif des diverses collectes successives, j'ai tenté de percevoir le dynamisme sous-jacent de l'appropriation, ce qui m'a conduit à la mise en place d'une double banque de données. Ainsi, j'enregistrais, en un premier temps, sans aucun filtrage exclusif, toutes les attestations de particularités lexicales rencontrées même si la fréquence, la diffusion, la durée existentielle, l'appartenance au français local, etc ... de certains items pouvaient sembler bien incertaines. N'étaient donc ensuite introduites dans la seconde banque que les données retenues après filtrage par les divers jurys de vérification et largement attestées dans la communication locale en français, quel qu'en soit l'objet et le domaine. Car, il arrivait assez fréquemment que des items laissés en attente pour observation et analyses ultérieures, dussent, au fil du temps, être obligatoirement intégrés à la version définitive de l'inventaire, puisque, de toute évidence, ils relevaient désormais de la langue courante orale et parfois même écrite.

C'est ainsi que l'extension diachronique de la recherche lexicale semblant désormais susceptible de donner à celle-ci une nouvelle dimension sociolinguistique et même anthropologique, il était maintenant temps de s'interroger sur son devenir.

3. Et maintenant ?

Le projet *IFA*, en plus d'un quart de siècle, a donc connu publications, critiques et adaptations diverses. Peut-on actuellement le considérer comme vieilli et pratiquement terminé ? Car il semble que l'intérêt linguistique général, ces dernières années, se détourne quelque peu de l'Afrique noire francophone. Quel est le bilan de cette recherche collective ? Débouche-t-elle sur de nouvelles perspectives ? Il n'est pas facile de répondre en quelques lignes à ces questions. Les différents articles contenus ci-après dans ce même numéro éclaireront, je pense, les quelques orientations actuelles que je vais tenter d'évoquer succinctement et fourniront, mieux que ce bref exposé ne peut le faire, quelques-unes des voies contemporaines éventuelles.

À l'*IFA* et aux inventaires régionaux déjà parus durant la première époque du projet, est venue s'ajouter, depuis 1988, la publication de certains inventaires régionaux encore inédits (Centrafrique : Queffélec/Wenezou/Daloba, 1997 ; Côte-d'Ivoire, Lafage : 2002-2003) ou nouveaux puisqu'ils concernaient des pays qui n'avaient pas été auparavant l'objet d'enquêtes, (Mauritanie, Ould Zein/Queffélec, 1997), Guinée (A.M. Diallo, 1999), Gabon, (Lafage/Boucher, 2000). Désormais, grâce à la récente parution de l'enquête tchadienne de Ngabot Ndjerassem (2005), il existe au moins une édition d'inventaire des particularités lexicales du français pour presque tous les pays africains francophones à l'exception de la République Démocratique du Congo (ex-Zaïre), et de Djibouti. Par ailleurs, certains des ouvrages les plus anciens sont actuellement l'objet d'extensions/révisions/mises à jour : Lafage/Anzorge, pour le Togo, par exemple. En effet, les inventaires existants ne nous livrant, pour un pays, que le portrait de l'état momentané des spécificités du lexique français usité localement, il serait bien peu scientifique de s'en tenir à cette unique

description alors qu'elle est susceptible d'être rendue au moins en partie obsolète par un contexte sociolinguistique souvent instable et en évolution rapide. Je n'en prendrai que deux exemples personnels : mon inventaire de Haute-Volta, résultat d'une enquête de terrain menée de 1977 à 1980, rendu en partie obsolète lors de sa parution en 1986 par la révolution de 1984 qui transforma le pays en Burkina-Faso. De même, il semble vraisemblable que les événements tragiques qui secouent la Côte-d'Ivoire ont déjà partiellement modifié les données rassemblées sur ce pays pendant plus de vingt-cinq années et publiées en 2002-2003.

Si donc, une mise à jour périodique est souhaitable au niveau de chaque pays, il y a beaucoup à faire encore. Car il existe parfois un écart de près d'un quart de siècle entre la publication de l'inventaire de tel pays ou celui de tel autre. Ce qui évidemment ne rend pas très fiable la confrontation des différents corpus lexicaux africains trop distants du point de vue chronologique. Pourtant, il pourrait sembler intéressant et utile de tenter des comparaisons contemporaines interafricaines de types particuliers de particularités et de chercher les causes contextuelles éventuelles de divergences constatées, par exemple au niveau du nombre ou du type, fort variables, d'africanismes lexématiques (dérivations, compositions, emprunts, etc.) ou bien d'africanismes sémantiques (modifications de la relation signifiant/signifié, connotation, dénotation, etc.,...).

De surcroît, des mises à jour en cours plus ou moins contemporaines ne pourraient que favoriser la perspective différentielle panfrancophone telle que l'a engagée l'étape informatisée suivante de la recherche sur le lexique français : la BDLP (Banque de Données Lexicales Panfrancophones), en cours d'élaboration à l'Université Laval sous la direction de Claude Poirier (cf. <http://www.tlfg.ulaval.ca/bdlp>). Ainsi, chaque pays pourra, une fois élaboré son inventaire national, ajouter celui-ci à la banque générale dans laquelle il conservera son unité nationale tout en permettant à ses particularités d'être mises éventuellement en perspective avec les données isomorphes de l'en-semble des autres pays francophones.

En outre, l'urbanisation africaine galopante tend à renforcer la puissance des véhiculaires aux dépens des langues maternelles. La langue officielle dominante (français ou comme au Cameroun, français et anglais), dans le processus de démocratisation scolaire entamé depuis les Indépendances, tend à subir les effets d'une norme endogène de type mésolectal, réduisant les divergences observées autrefois entre le français des scolarisés et les variétés basilectales des peu ou non scolarisés. Dans les métropoles en pleine expansion (capitales économiques, ports), les activités de toutes sortes unissant des quartiers périphériques souvent pluriethniques au centre administratif et commercial où siège le pouvoir économique, conduisent fréquemment les langues africaines les plus répandues à fusionner avec la langue officielle au point de donner naissance à des parlers hybrides argotiques où en un même énoncé, voire en un même mot, s'unissent des bases relevant du français, de l'anglais et de diverses langues africaines à fonction interethnique. Ces parlers, en réel développement en particulier chez les jeunes

(loubards des quartiers, enfants des rues, tout autant que collégiens, lycéens et étudiants) restent encore véritablement à décrire. Peut-on les considérer comme relevant toujours du français alors qu'ils sont quasiment inintelligibles à un francophone non local ? Il semble pourtant que les locuteurs nationaux les considèrent comme tels car c'est essentiellement au niveau du lexique, généralement rendu cryptique à des fins identitaires, que gît l'obstacle le plus gênant pour l'intercompréhension. Or, peu à peu les mots ou expressions les plus imagés, les plus opaques mais aussi les plus courants se répandent (par le canal des media, des chansons, des bandes dessinées, des échanges quotidiens, etc.,...) dans le français ordinaire local avant d'apparaître sous la plume des journalistes puis sous celle des écrivains. Ce phénomène de la sociolinguistique urbaine dont plusieurs aspects seront évoqués dans quelques uns des articles du présent volume n'est pas uniquement francophone (cf A. Ferrari) et il a même des retombées dans les parlers des banlieues de l'Hexagone. Cependant, aborder une telle description polylectale nécessite des enquêtes de terrain menant des explorations dans tous les domaines, (phonétique, prosodie, morpho-syntaxe, sémantique).

Deux perspectives semblent particulièrement prometteuses: celles de la socio-sémantique et de la sémantaxe. Ainsi, à partir de l'assertion célèbre de J.K. Halliday (1973) « la structure profonde est sociale » a émergé, en ce qui concerne l'Afrique, une réflexion sur l'hypothèse suivante (Lafage, 1984) : la norme de référence au réel, imposée dans la culture du locuteur natif d'une langue africaine, joue un rôle important dans la subversion locale du français, notamment au niveau de la fonction idéationnelle (c'est-à-dire dans l'expression linguistique du composant sémantique conceptuel). Les particularités lexicales relevées ne pourraient-elles résulter du conflit sous-jacent entre deux normes de référence, la première, sociologique et la seconde, linguistique ? L'appropriation pourrait donc opérer une sorte de synthèse entre les valeurs africaines acquises (sous-fonction expérientielle et sous-fonction logique) et leur application aux composantes sémantiques véhiculées par la langue importée. C'est pourquoi une confrontation socio-sémantique entre dictionnaires de langues africaines, dictionnaire du français (cf. Picoche) pourrait conduire à présumer l'éventualité de certaines interférences lexicales en français dont la consultation de l'inventaire local ne révèle pas l'existence, contredisant donc les présupposés de la théorie interférentielle. Ainsi, par exemple, pas de « bouche du couteau » (: la lame) en français d'Afrique alors que l'expression est usuelle dans un certain nombre de grandes langues africaines à fonction véhiculaire comme le dioula. Par contre, bien des particularités relevées paraissent liées à des divergences au niveau du composant sémantique conceptuel comme le montre l'exemple suivant : un « gourmand », dans des régions où la nourriture fait parfois cruellement défaut, n'est pas un gourmet ; l'appellation évoque plutôt l'image négative du « goinfre égoïste » qui, par son avidité, diminue la part des autres.

L'exploration de la réinterprétation divergente dans l'utilisation des mêmes mots rejoint l'hypothèse de recherche plus englobante de la sémantaxe (Manessy, 1990) dont l'objectif est de mettre en évidence les processus

cognitifs qui président à la mise en forme et à l'organisation de l'information afin de découvrir d'éventuels cryptotypes (catégories sémantiques implicites particulières à une aire de civilisation). Comme on le verra dans les articles ci-dessous, c'est dans cette voie complexe et encore peu empruntée que s'engagent désormais de nombreux travaux à l'heure où, à la suite des recommandations du récent Colloque de Libreville, bien des pays africains francophones envisagent l'enseignement parallèle d'une langue nationale et du français. Une telle approche pourrait, malgré les controverses éventuelles, apporter sans doute une aide certaine aux personnes oeuvrant dans le domaine de l'interaction sociale multiculturelle.

Les communications qui vont suivre et éclairer ce modeste propos introductif, pourront, j'en suis persuadée, souligner la nouveauté dans la continuité, la vitalité et l'intérêt scientifique que devrait apporter la poursuite des recherches sur les spécificités du français approprié par ses locuteurs africains, malgré le discrédit injustifié qui semble actuellement frapper en France ce domaine.

Bibliographie

- ARVEILLER, R. 1963. *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722)*. Paris d'Artrey, 569 p.
- DIALLO, A.M. (avec la collaboration de M.T. MILLIMOUNO, A.Q. DIALLO, A. CAMARA) 1999. *Le français en Guinée. Contribution à un inventaire des particularités lexicales*. Paris, EDICEF/AUPELF, 171 p.
- DUPONCHEL, L. 1975, *Dictionnaire du français de Côte d'Ivoire*. Abidjan, ILA, ronéoté. 295 p.
- Equipe IFA, 1988, *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, EDICEF/AUPELF, VII-XXXVI + 442 p.
- FLUTRE, L.F., 1958 « De quelques termes usités aux XVII et XVIII siècles sur les côtes de l'Afrique occidentale et qui ont passé dans les récits des voyageurs français du temps ». *Etymologica*, Tübingen, Niemeyer, pp. 209-238.
- FLUTRE, L.F., 1961 « De quelques termes de la langue commerciale utilisée sur les côtes de l'Afrique occidentale aux XVII et XVIII siècles d'après les récits de voyage du temps ». *Revue de linguistique romane*, 97-98 n°XXV, pp. 269-274.
- FLUTRE, L.F., 1967-68, « De quelques termes de la langue commerciale utilisée sur les côtes de l'Afrique occidentale aux XVII et XVIII siècles d'après les récits des voyageurs du temps ». Tananarive, *Annales de l'Université de Madagascar* 3, pp. 65-95 et 4, pp.131-141.
- FREY, C., 1996, *Le français au Burundi, lexicographie et culture*. Vanves. AUPELF/EDICEF, 223 p.

- LAFAGE, S., 1975, *Dictionnaire des particularités lexicales du français au Togo et au Bénin*. Abidjan, ILA, n°53, ronéoté, 225 p.
- LAFAGE, S., 1986-86. *Premier inventaire des particularités du français en Haute-Volta (1977-1980)*. Nancy (ILF-CNRS), ROFCAN, n°6, 300 p.
- LAFAGE, S., QUEFFELEC, A., 1997, *Le français en Afrique : bibliographie*. Nice, UPRESA 6039 (INaLF-CNRS) n°11, Didier Erudition, 187 p .
- LAFAGE, S., BOUCHER K, 2000. *Le lexique français au Gabon. Entre tradition et modernité* Nice, ILF-CNRS, UMR 6039, *Le français en Afrique*, 14, XLI + 415 p.
- LAFAGE, S. 2002-2003. *Le lexique français en Côte-d'Ivoire : appropriation et créativité*. Nice, ILF-CNRS, UMR 6039, 2 volumes, *Le français en Afrique*, n°16 et 17, pp. LXXXIV et 840.
- MANESSY, G. 1990. « De quelques notions imprécises : bioprogramme, sémantaxe, endogénéité ». *Etudes créoles* XII(2) pp 87-111.
- MAUNY, R. 1952 «Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest africain ». Dakar, *BIFAN*, IX pp . 38-60.
- MAUNY, R. 1953 « Notes historiques autour des principales plantes cultivées d'Afrique occidentale », *BIFAN*, XV, série B n°2, pp. 684-730.
- MAUNY R. 1975. « Les éléments du vocabulaire africain dans la langue française ». Dakar, Fédération du français universel, *Le français hors de France*, pp. 248-256.
- OULD ZEIN, B./QUEFFELEC A., 1997. *Le français en Mauritanie*. Vanves, EDICEF/AUPELF, Universités francophones.189 p.
- QUEFFELEC A., NIANGOUNA, A., 1990. *Le français au Congo (R.P.C.)*, Nice-Aix en Provence, Publications de l'université de Provence, 330 p.
- QUEFFELEC, A. 1997. *Le français en Centrafrique : lexique et société*, Vanves, EDICEF/AUPELF. 304 p.